



Fédération Nationale **des Chasseurs**

Les chasseurs au service de la restauration de la nature

Contribution de la Fédération Nationale des Chasseurs au Plan national de restauration de la nature (PRN)

Juin 2026

Les messages clés

La Fédération Nationale des Chasseurs partage pleinement l'ambition du Plan national de restauration de la nature : restaurer les écosystèmes dégradés, renforcer leur résilience et préserver durablement la biodiversité.

Cette ambition ne pourra toutefois être atteinte qu'en mobilisant l'ensemble des acteurs qui interviennent quotidiennement sur le terrain. Depuis plusieurs décennies, les chasseurs participent activement à la gestion des habitats, à la restauration des milieux naturels, à la production de connaissances scientifiques et à l'animation de nombreux partenariats locaux.

Le réseau cynégétique souhaite ainsi apporter une contribution constructive au PRN autour de six convictions :

- reconnaître les chasseurs comme des acteurs de la restauration écologique ;
- privilégier les démarches territoriales de concertation et de co-construction ;

- renforcer les dispositifs incitatifs et les partenariats plutôt que les seules approches réglementaires ;
 - mieux valoriser les données scientifiques issues du terrain ;
 - faciliter les financements croisés des projets de restauration ;
 - développer une évaluation objective des actions conduites.
-

1. Un réseau national mobilisé au service de la biodiversité

La Fédération Nationale des Chasseurs, les 13 Fédérations Régionales des Chasseurs et les 94 Fédérations Départementales constituent le réseau de gestion de la faune sauvage le plus étendu de France.

Ce réseau représente notamment :

- plus de 10 millions d'hectares suivis ou gérés ;
- près de 70 000 associations de chasse ;
- plus de 800 000 bénévoles impliqués dans la gestion des milieux ;
- près de 1 500 collaborateurs techniques ;
- plusieurs centaines de projets de restauration écologique conduits chaque année.

Reconnue au titre de la protection de l'environnement, la Fédération Nationale des Chasseurs participe depuis de nombreuses années aux principales politiques publiques relatives à la biodiversité et siège dans plusieurs instances nationales de concertation.

2. Notre vision du Plan national de restauration de la nature

La restauration de la nature constitue une responsabilité collective.

La FNC considère que les objectifs du PRN seront d'autant mieux atteints qu'ils s'appuieront sur les acteurs déjà engagés dans la gestion des espaces naturels.

À ce titre, elle souhaite :

- être pleinement associée à la gouvernance territoriale du PRN ;
- participer aux comités locaux et aux démarches de concertation ;
- renforcer les coopérations avec le monde agricole, les collectivités et les gestionnaires d'espaces naturels ;
- promouvoir une gestion adaptative fondée sur la connaissance scientifique ;

- faire reconnaître la contribution des chasseurs comme co-gestionnaires de certains écosystèmes lorsque leur implication est avérée.
-

3. Des actions déjà engagées qui répondent aux objectifs du PRN

Agriculture et biodiversité

Le réseau cynégétique accompagne depuis souvent plusieurs années les agriculteurs et d'autres acteurs du monde rural dans la mise en œuvre d'aménagements favorables à la biodiversité.

Parmi les principaux dispositifs :

- Agrifaune ;
- Sensibilis'Haies ;
- Ekosentia ;
- Fonds Écocontribution ;
- Plan national pour le Petit Gibier.

Ces programmes favorisent notamment :

- les infrastructures agroécologiques ;
- les haies ;
- les bandes enherbées ;
- les mares agricoles ;
- la diversification des habitats.

Position de la FNC

La poursuite de ces dispositifs, en articulation avec la future PAC, constitue un levier essentiel pour atteindre les objectifs du PRN.

Haies et infrastructures agroécologiques

La restauration des haies représente aujourd'hui un enjeu majeur de biodiversité.

Le réseau cynégétique accompagne déjà les agriculteurs pour :

- maintenir les haies existantes ;

- restaurer leurs fonctionnalités écologiques ;
- développer de nouvelles plantations ;
- mobiliser les financements disponibles.

Position de la FNC

Le PRN doit conforter ces démarches d'accompagnement et favoriser les dispositifs incitatifs.

Continuités écologiques

Les Fédérations Régionales développent le dispositif Via Fauna afin d'identifier les principaux points noirs de fragmentation écologique.

Ces travaux alimentent déjà des partenariats avec :

- les gestionnaires d'infrastructures ;
- les opérateurs de transport ;
- les collectivités territoriales.

Les programmes RADAR contribuent également à améliorer la connaissance des déplacements des oiseaux migrateurs.

Position de la FNC

Ces données de terrain doivent être pleinement mobilisées pour hiérarchiser les actions du PRN.

Pollinisateurs

Les fédérations conduisent déjà de nombreuses actions favorables aux pollinisateurs :

- plantations mellifères ;
- gestion différenciée ;
- restauration des haies ;
- partenariats avec RTE ;
- gestion des sites naturels du réseau cynégétique.

Position de la FNC

Les sites naturels gérés par les chasseurs peuvent devenir de véritables territoires d'expérimentation au service du PRN.

Milieux humides

Les milieux humides constituent aujourd'hui l'un des domaines d'intervention les plus importants du réseau.

Les fédérations participent notamment :

- au Plan national Mares ;
- aux programmes LIFE Tourbière ;
- aux opérations de restauration hydraulique ;
- à la gestion de nombreux marais.

Plus de **1 369 mares** ont déjà été restaurées avec l'appui des Agences de l'eau, de l'OFB, des collectivités territoriales et de nombreux partenaires associatifs.

Position de la FNC

Cette expertise reconnue doit être pleinement intégrée à la mise en œuvre du PRN.

Écosystèmes littoraux

La Fondation pour la Préservation de la Nature intervient déjà sur plusieurs sites littoraux en acquisition, gestion et aménagement.

Le réseau participe également :

- aux opérations « J'aime la Nature Propre » qui peuvent comporter un ciblage sur les décharges littorales ;
- aux actions de restauration des zones humides littorales (Life Palustris) ;
- aux partenariats avec le Conservatoire du littoral.

Position de la FNC

Le réseau est prêt à renforcer son implication dans les futurs programmes du PRN en la matière.

Aires protégées

Les réseaux SINAC, Territoires de Faune Sauvage qui valorisent les espaces naturels gérés par les fédérations démontrent la capacité des chasseurs à conduire des démarches ambitieuses de restauration écologique.

Position de la FNC

Les chasseurs ne doivent pas être exclus des espaces restaurés lorsqu'ils contribuent directement à leur gestion.

Science, innovation et évaluation

Le réseau développe de nombreux outils scientifiques :

- indicateurs SMART ;
- suivis ICE ;
- balises GPS ;
- radars ornithologiques ;
- bases de données naturalistes ;
- protocoles partagés avec le Muséum national d'Histoire naturelle et l'OFB.

Position de la FNC

Les données produites par les fédérations constituent une ressource importante pour le suivi et l'évaluation du PRN.

4. Les propositions de la Fédération Nationale des Chasseurs

Afin de renforcer l'efficacité du Plan national de restauration de la nature, la FNC propose :

- d'associer systématiquement les fédérations de chasse aux instances territoriales du PRN ;
- de reconnaître le rôle opérationnel des chasseurs dans la restauration des habitats ;
- de développer les financements croisés entre l'État, les Régions, les Agences de l'eau, l'OFB et les collectivités ;
- de renforcer les dispositifs contractuels et les démarches incitatives ;

- de mieux intégrer les données scientifiques produites par les réseaux de terrain ;
 - de développer les solutions fondées sur la nature et les expérimentations locales ;
 - de renforcer les partenariats avec le monde agricole, forestier et les gestionnaires d'espaces naturels.
-

Conclusion

La réussite du Plan national de restauration de la nature reposera sur la capacité à fédérer l'ensemble des acteurs engagés au service de la biodiversité.

Grâce à son implantation territoriale, à son expertise technique, à ses milliers de bénévoles, à ses nombreux partenariats et aux centaines de projets qu'il conduit déjà, le réseau cynégétique constitue un partenaire pleinement mobilisé pour atteindre les objectifs du PRN.

La Fédération Nationale des Chasseurs réaffirme sa volonté de contribuer activement à cette ambition collective, dans un esprit de dialogue, de responsabilité et d'amélioration continue des pratiques au service de la restauration de la nature.

5. Contacts

Bloc Contact : Isabelle Blanc-Dalodière, chargée de mission biodiversité et politiques de la nature en référente des directions techniques et scientifiques de la FNC. 0648526218

Fédération Nationale des Chasseurs

Association agréée au titre de la Protection de l'environnement

13 rue du Général Leclerc
92136 Issy les Moulineaux cedex

<https://www.chasseurdefrance.com>



Fédération Nationale des Chasseurs